



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Alimentation des nourrissons :

« Le Sénateur de Communauté Jacques Brotchi  
préconise une vente exclusive en pharmacie »

Mardi 15 mars 2011

**Ce lundi 14 mars, le Sénateur de Communauté MR Jacques BROTCHE interrogeait le Ministre de l'Enfance Jean-Marc Nollet (Ecolo) en Commission sur les recommandations données par l'ONE concernant les préparations pour nourrissons.**

D'après le Code International de commercialisation des substituts du lait maternel, les laits infantiles sont maintenant appelés « *aliments destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge* ». Par « *nourrissons* », on entend les enfants âgés de moins de 12 mois. Une « *préparation pour nourrissons* » est donc une denrée alimentaire destinée à l'alimentation des nourrissons pendant les 4 à 6 premiers mois de la vie.

Le Sénat s'est récemment penché sur une résolution visant à prévoir la vente exclusive en pharmacie des préparations pour nourrissons, cette dernière n'étant actuellement pas encadrée par une législation fédérale. Pour l'instant, le principe de la vente de ces produits en pharmacie découle d'un *gentlemen's agreement* qui est remis en cause par la venue sur le marché de nouveaux producteurs qui souhaiteraient proposer ces produits en dehors des pharmacies (dans les grandes surfaces notamment).

« *La vente en pharmacie constituerait une garantie supplémentaire en matière de bonne alimentation de nos nouveaux nés en raison des conseils qui peuvent être prodigués aux parents et du contrôle de l'offre des préparations pour les nourrissons réalisé via les pharmacies. La vente en grande surface ne semblerait pas apporter les mêmes garanties. Dans la brochure publiée par l'ONE sur les préparations pour nourrissons, on ne mentionne aucune recommandation particulière sur le choix d'achat. C'est pourquoi, j'ai tenu à sensibiliser le Ministre à cet élément essentiel qu'est la nutrition des tout-petits* », souligne Jacques BROTCHE.

Si le Ministre Nollet a bel et bien été informé des débats qui se sont tenus au Sénat, il n'a, à ce jour, pris aucun contact avec la Ministre fédérale des Affaires sociales...



**Contacts presse : Johanne Moyart**

[j.moyart@mr-pcf.be](mailto:j.moyart@mr-pcf.be)

Site Internet : [www.mr-bxl.be](http://www.mr-bxl.be)